



Génération 2004 en Lorraine

Sortir de l'école et
de l'apprentissage en 2004

■	Edito	3
1	Caractéristiques socio-démographiques et parcours scolaire	4
2	La situation sur le marché du travail	10
3	Les conditions d'emploi	16
4	Nature de l'employeur et secteur d'activité	22
5	Apprenties et apprentis	28
6	Sortir de l'apprentissage et de la voie scolaire au fil des enquêtes Génération	30

En 2004, 4 638 jeunes lorrains sont sortis diplômés d'une formation suivie par apprentissage, soit 14 % de l'ensemble des sortants de formation initiale en Région. Bien que depuis la loi de 1987¹ l'apprentissage prépare à l'ensemble des diplômes, du CAP au diplôme d'ingénieur, les diplômes de l'enseignement supérieur accessibles par cette voie de formation demeurent encore rares. En 2004, 62 % des apprentis sont sortis diplômés de l'enseignement secondaire et 17 % de l'enseignement supérieur. A l'issue de la voie scolaire, ces mêmes proportions sont respectivement de 46 % et 44 %.

La place accordée à l'apprentissage dans le paysage de l'offre de formation reste atypique. Sa relation étroite avec le marché du travail et les branches professionnelles, aussi bien en terme de financement que de contenu des formations, alimente constamment des débats institutionnels opposant apprentissage et enseignement professionnel par la voie scolaire.

En terme de publics accueillis, de niveaux et de spécialités de formation dispensées, et de pédagogie mise en oeuvre, ces deux voies sont bien différentes. Par ailleurs, au sein même de l'apprentissage comme de la formation professionnelle par voie directe, des différences notables s'observent. Il n'y a pas d'homogénéité ni des publics, ni des spécialités de formation, au sein de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. L'exercice statistique de comparaison des indicateurs d'insertion amène donc à comparer ce qui n'est pas totalement comparable. C'est pourquoi, nous invitons les lecteurs à faire un usage prudent des présents résultats.

Rappelons quelques éléments de cadrage. L'essor des formations par apprentissage dans le supérieur est encore récent (il est particulièrement visible à partir de 2007). Cette progression traduit une volonté de tirer l'apprentissage vers le haut dans nombre de spécialités de formation, en cohérence avec les exigences des employeurs et les évolutions dans les métiers préparés. Mais il reste des freins à lever pour que ces efforts soient couronnés de succès.

D'une part, l'apprentissage souffre toujours d'une image ambivalente auprès d'une partie des adultes, qu'ils soient parents ou enseignants. S'il est une voie royale pour l'acquisition d'une « culture métier » (particulièrement valorisée dans la classe ouvrière et dans l'artisanat), il est associé à une orientation choisie par défaut par beaucoup de jeunes rencontrant des difficultés scolaires.

D'autre part, l'apprentissage de niveau supérieur reste encore trop soumis à des aléas. Pour le rendre désirable à davantage de candidats, il faudrait qu'il jouisse d'une certaine stabilité. Or, il est fréquent que certaines ouvertures programmées n'aient finalement pas lieu, soit parce que le nombre de postulants est trop faible pour rendre la formation viable, soit parce que les cofinancements (des universités ou des branches) n'ont pas été trouvés.

Enfin, précisons que la question des ruptures de contrat n'est pas abordée dans le présent travail. Ces ruptures sont loin d'être négligeables, puisqu'elles touchent près d'un jeune sur quatre au niveau national, mais l'enquête Génération ne permet pas d'approcher ce phénomène.

1. Loi n°87-572 du 23 juillet 1987 modifiant le titre 1er du code du travail et relative à l'apprentissage.

Un univers masculin

En Lorraine, en 2004, 41 % des apprentis sont sortis diplômés d'un CAP, d'un BEP ou d'une mention complémentaire. Parmi eux, plus des deux tiers étaient issus d'une filière industrielle. Les diplômés de Bacs professionnels ou technologiques représentent 21 % des apprentis et la distinction industrielle / tertiaire se fait plus ténue, respectivement de l'ordre de 60 % / 40 %. A la sortie de l'enseignement supérieur, les diplômés du niveau III (BTS, DUT et autres Bac+2) représentent 12 % et les diplômés de niveau II et plus près de 5 % **[Tableau n°1]**.

L'apprentissage est un univers avant tout masculin, en Lorraine comme ailleurs. 70 % sont des jeunes hommes, alors qu'ils sont 48 % à sortir de la voie scolaire en 2004. La répartition hommes / femmes se différencie toutefois nettement selon le niveau de formation : la part des femmes s'accroît à mesure que le niveau de formation s'élève **[Graphique n°1]**. Elles représentent ainsi 29 % des diplômés du secondaire mais 42 % des diplômés du supérieur par apprentissage. De fait, si l'apprentissage a formé en 2004 32 % des jeunes diplômés de niveau V, il a formé 41 % des diplômés masculins et seulement 19 % des jeunes femmes. L'accès à l'apprentissage reflète également des orientations et des « espérances » scolaires différentes : moins pénalisées par l'échec scolaire que leurs homologues masculins, respectivement 15 % de sortie sans diplôme contre 23 %, les jeunes femmes sont bien plus nombreuses à poursuivre dans le supérieur et à décrocher un diplôme, respectivement 25 % contre 14 %.

Les sortantes du supérieur par apprentissage ont par ailleurs un profil scolaire très proche de celui des diplômées du supérieur par la voie scolaire : 70 % sont bachelières de l'enseignement général et près de 30 % de l'enseignement technologique. Les jeunes hommes sortis du supérieur après un apprentissage ont en revanche un profil nettement différencié, aussi bien de leurs homologues féminins passés par l'apprentissage que de leurs homologues masculins diplômés de la voie scolaire. 51 % sont bacheliers de l'enseignement général, 25 % sont diplômés de l'enseignement professionnel et 21 % sont diplômés de l'enseignement technologique. Parmi les sortants diplômés de la voie scolaire, ces mêmes proportions sont respectivement de 62 %, 2 % et 35 %.

L'enquête Génération 2004 ne permet guère d'aller au-delà dans l'analyse des parcours scolaires selon le genre. Le recours à d'autres sources d'informations, telles que les enquêtes sur l'Insertion Professionnelle des Apprentis (IPA), nous permet toutefois de préciser certains points, notamment en ce qui concerne les phénomènes de concentration selon les filières.

■ **Tableau n°1. Le plus haut diplôme obtenu**

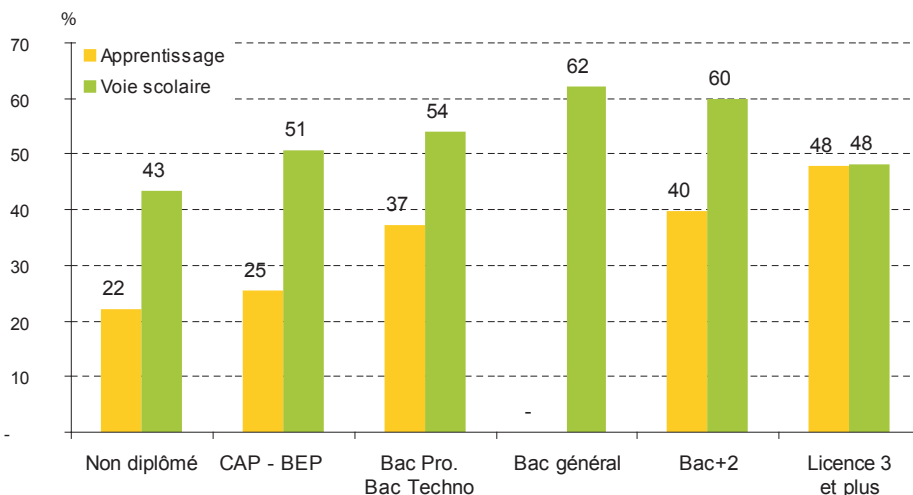
Plus haut diplôme obtenu (%)	Apprentissage	Voie scolaire	Ensemble
Non diplômé	20,4	15,8	16,4
CAP-BEP-MC, dont :	41,4	13,9	17,7
<i>Tertiaire</i>	13,5	7,7	8,5
<i>Industriel</i>	27,9	6,2	9,2
Bac pro et techno*, dont :	20,6	20,2	20,3
<i>Bac pro/techno Tertiaire</i>	8,3	12,9	12,3
<i>Bac pro/techno Industriel</i>	12,3	7,3	8,0
Bac général	0,0	5,9	5,1
Licence 2 (y compris DEUG), dont :	11,9	18,6	17,7
<i>Santé-social</i>	0,0	4,2	3,6
<i>Tertiaire</i>	7,0	9,4	9,1
<i>Industriel</i>	4,9	5,0	5,0
Licence 3, dont :	3,8	9,3	8,6
<i>Licence professionnelle</i>	3,7	2,8	2,9
<i>Lettres, Sciences Humaines, Gestion, Droit</i>	0,1	4,9	4,3
<i>Maths, Sciences, Techniques, Santé, STAPS</i>	0,0	1,6	1,4
Master 1	0,8	4,6	4,0
Master 2, dont :	1,0	10,2	9,0
<i>Lettres, Sciences Humaines, Gestion, Droit</i>	0,8	2,7	2,5
<i>Maths, Sciences, Techniques, Santé, STAPS</i>	0,0	1,7	1,5
<i>Ecoles de commerce</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Ecoles d'Ingénieur</i>	0,2	5,7	5,0
Doctorat	0,0	1,5	1,3
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	4 638	29 492	34 130

Source : Enquête Génération 2004 - Céreq. Ensemble des sortants de la Génération 2004 en Lorraine (34 130 individus).

Réalisation : OREFQ.

* y compris Brevet Professionnel, Mention Complémentaire et Brevet de Technicien.

■ **Graphique n°1. Part des femmes selon le niveau de diplôme**



Source : Enquête Génération 2004 - Céreq. Ensemble des sortants de la Génération 2004 en Lorraine (34 130 individus).

Réalisation : OREFQ.

1 Caractéristiques socio-démographiques et parcours scolaire

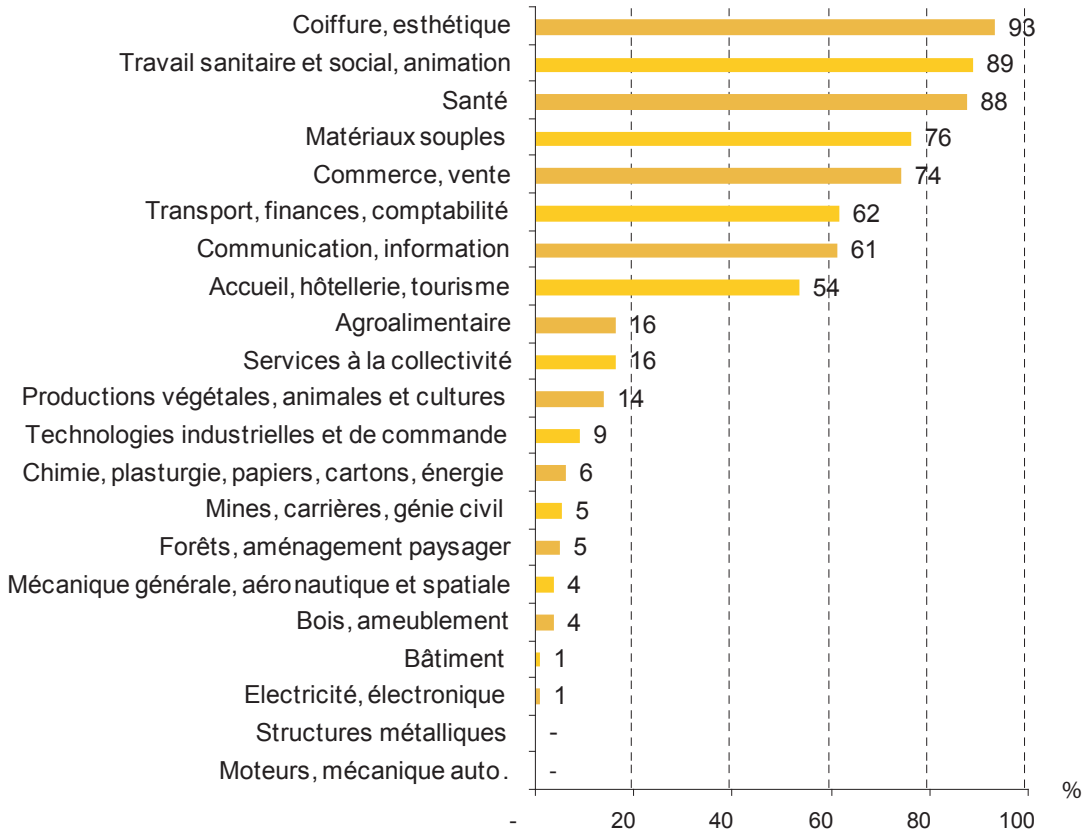
Les enquêtes IPA interrogent l'ensemble des sortants des Centres de Formation des Apprentis (CFA) au mois de février de l'année qui suit la sortie, soit 7 mois après². Si l'on s'en tient aux données relatives à l'année 2004, par référence à l'enquête Génération (mais les constats se reproduisent d'une année à l'autre), deux constats majeurs peuvent être tirés :

- premièrement, les disciplines sont fortement sexuées : dans les domaines de la « *Coiffure - esthétique* », du « *Travail sanitaire et social, animation* » et de la « *Santé* », 9 apprentis sur 10 sont des jeunes femmes ; dans les domaines du « *Commerce – vente* » et des « *Matériaux souples* », 3 apprentis sur 4 sont des jeunes femmes. Trois domaines sont relativement équilibrés, il s'agit du « *Transport, finance, comptabilité* », de la « *Communication – information* » et de l'« *Accueil, hôtellerie, tourisme* », au sein desquels les jeunes femmes représentent 5 à 6 apprentis sur 10. Dans les 13 autres domaines (qui comprennent notamment les *mines*, la *mécanique*, le *travail du bois* ou des *métaux*, le *bâtiment* et l'*électricité*) la part des filles est, tout au plus, égale à 16 %. Autrement dit, les frontières entre spécialités féminines et masculines sont particulièrement nettes et reflètent les représentations sexuées des métiers préparés **[Graphique n°2]**.
- deuxièmement, les jeunes filles se concentrent sur un nombre restreint de spécialités : la « *Coiffure, esthétique* », la « *Santé* » et le « *Commerce, vente* » accueillent ainsi 63 % des apprenties alors qu'au sein de la population masculine, un tel niveau de concentration est atteint avec l'agrégat de six domaines (« *Electricité, électronique* », « *Bois, ameublement* », « *Structures métalliques* », « *Moteurs, mécanique automobile* », « *Agroalimentaire* » et « *Bâtiment* », soit 61 %) **[Graphique n°3]**.

Si aucune enquête en région Lorraine ne permet de vérifier les effets de ce phénomène double (orientation sexuée et faible dispersion sur l'éventail de spécialités), l'éclairage par des travaux menés hors région peut se révéler précieux. Ainsi, l'analyse proposée par Gilles MOREAU (2003) montre que la forte concentration des filles sur un nombre restreint de filières se traduit par un phénomène de sur sélection scolaire à l'entrée dans l'apprentissage et à la sortie par une insertion sur le marché du travail souvent plus difficile en raison d'une forte concurrence pour un nombre de places parfois très limité, qui plus est dans des secteurs d'activité parfois dégradés.

2. L'enquête sur l'Insertion Professionnelle des Apprentis (IPA) est un dispositif national piloté par la Direction de l'Évaluation et de la Prospective. Elle est réalisée chaque année dans toutes les académies. Pour notre comparaison, nous avons utilisé l'enquête de février 2005 menée auprès des apprentis sortis en 2004 des Centres de Formation d'Apprentis (y compris les CFA agricoles). Sont considérés comme sortants tous les jeunes qui ne sont plus inscrits dans l'établissement, excepté ceux qui sont en poursuite d'études dans une autre académie ou qui enchaînent un autre contrat d'apprentissage.

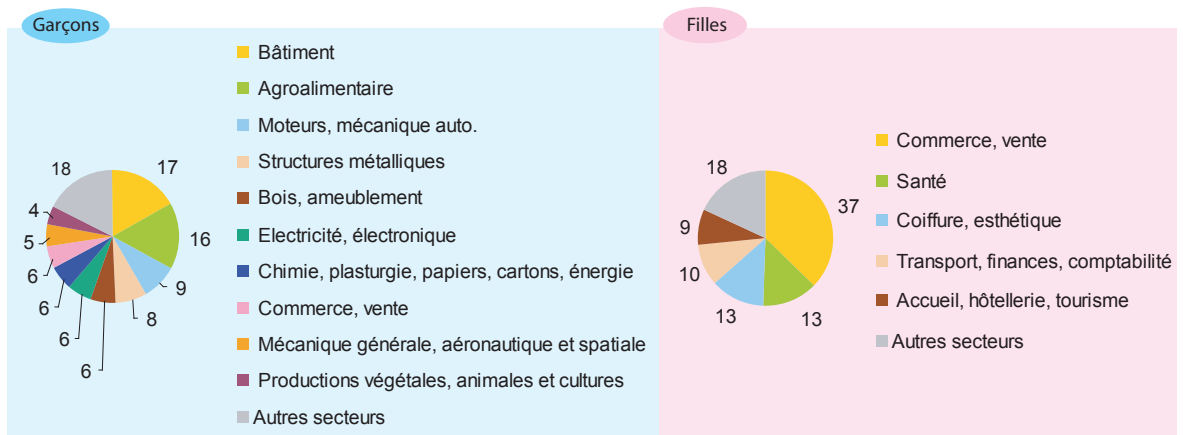
■ **Graphique n°2. Part des femmes selon le domaine du diplôme préparé en 2004**



Source : Enquête IPA 2005

Réalisation : DEEP – ONISEP – OREFQ

■ **Graphique n°3. Répartition des Garçons et des filles dans les principaux secteurs d'activité**



Source : Enquête IPA 2005

Réalisation : DEEP – ONISEP – OREFQ

L'apprentissage « d'en haut » et l'apprentissage « d'en bas »³

Les travaux de la sociologie de la reproduction ont montré depuis longtemps l'existence d'une relation statistique entre la position sociale des parents et la position des enfants dans l'espace scolaire. Autrement dit, aux différences de positions sociales des parents correspondent des différences de positions scolaires des enfants. Par la suite, ces différences scolaires se traduisent à leur tour par des différences de position sociale une fois ces enfants devenus adultes. C'est la catégorie socio-professionnelle qui est le plus souvent mise en avant pour traduire la position sociale des parents. Sans entrer dans les débats, rappelons que l'approche par la seule catégorie socio-professionnelle des parents est une vision réductrice de la position sociale⁴ des individus, mais elle est commode car bien observée statistiquement. De la même manière, déduire les stratégies des familles vis-à-vis de l'école de la seule appartenance à une catégorie socio-professionnelle serait une erreur d'analyse⁵. Dans l'enquête Génération 2004, seule la position professionnelle du père est renseignée.

L'apprentissage n'échappe pas à l'influence sociale de l'environnement du jeune. La répartition des jeunes par grands niveaux est marquée par l'origine socioprofessionnelle du père, à l'image de ce que l'on observe dans l'enseignement par voie scolaire. En premier lieu, on observe une légère « surreprésentation » des enfants d'artisans et de commerçants parmi les apprentis : 11 % contre 7 % parmi les jeunes diplômés de la voie scolaire, témoignant d'un lien plus marqué entre ce mode d'éducation et le milieu professionnel. Cette « surreprésentation » se maintient pour l'ensemble des niveaux de formation. En second lieu, il apparaît que la proportion de diplômés dont le père exerce une profession intermédiaire (technicien, agent de maîtrise) ou supérieure (cadre, ingénieur, profession libérale) s'élève à mesure que le niveau de formation s'accroît. 10 % des jeunes sortis non diplômés en 2004 étaient concernés, contre 20 % de leurs homologues diplômés du secondaire et 41 % de ceux diplômés du supérieur **[Graphique n°4]**. Cette répartition n'est pas différenciée significativement selon la voie d'enseignement.

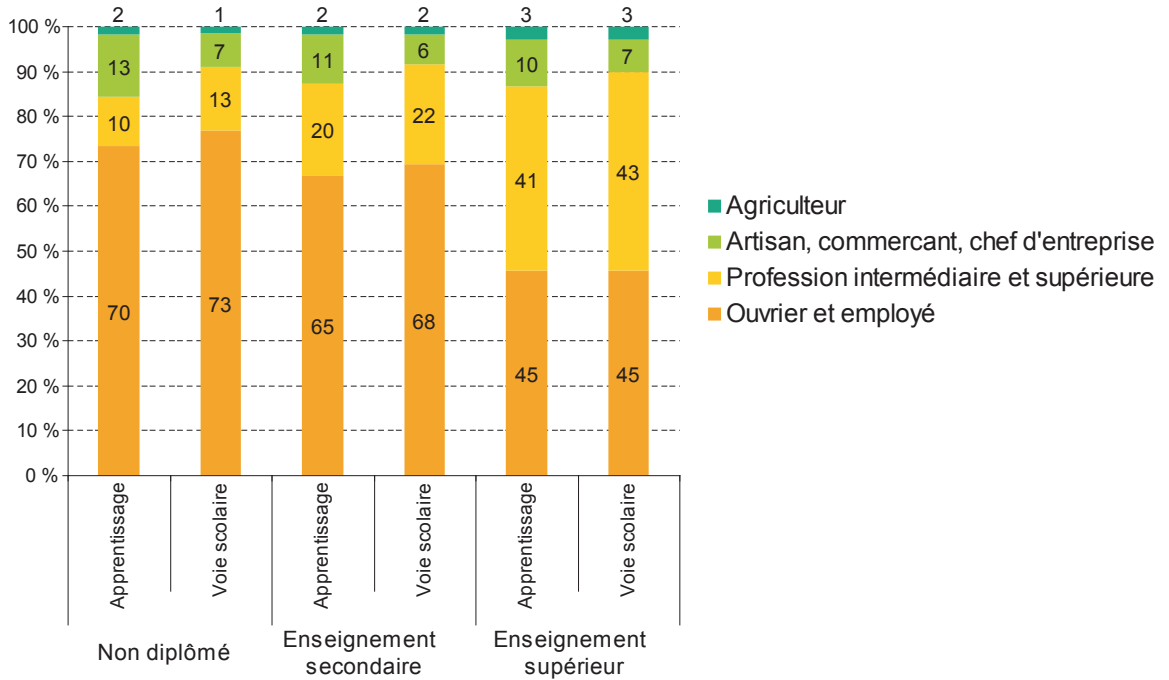
La relation entre la catégorie socio-professionnelle du père et celle occupée par les jeunes s'observe quelle que soit la voie d'enseignement suivie. En tendance, à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie des professions du père, on constate une diminution de la part des jeunes occupant un premier emploi d'ouvrier et une augmentation de la part de jeunes occupant un premier emploi de cadre **[Tableau n°2]**. Ce constat ne gomme toutefois pas les différences dues à la structure même des formations délivrées par apprentissage, qui renforce notablement le poids de la catégorie socio-professionnelle des ouvriers au sein de cette voie de formation (jeunes majoritairement de niveau V, majoritairement spécialisés dans l'industrie).

3. Selon l'expression du sociologue Gilles MOREAU, *Le monde apprenti*, 2003.

4. De récents travaux montrent notamment que les inégalités entre les familles ont changé de nature et s'expliquent de moins en moins par les différences de catégories socioprofessionnelles. L'impact du revenu des parents et des conditions de vie des familles sont encore trop peu pris en compte. Pour plus d'informations sur ces thèmes, le lecteur pourra se reporter aux travaux d'Eric MAURIN (*La persistance du lien entre pauvreté et échec scolaire*, in *La France, portrait social*, INSEE, 2000-2001).

5. Pour une analyse détaillée des limites de la théorie de la reproduction, nous renvoyons le lecteur aux écrits de Bernard CHARLOT (*Du rapport au savoir, éléments pour une théorie*, éd. Anthropos, 1997).

■ **Graphique n°4. Profession du père, diplôme de sortie et modalité d'enseignement**



Source : Enquête Génération 2004 - Céreq. Ensemble des sortants pour lequel la profession du père est renseignée (32 050 individus)
 Réalisation : Extension Lorraine de la Génération 2004, Céreq ; exploitation OREFQ.

■ **Tableau n°2. Position professionnelle du père et du jeune lors du premier emploi (%)**

Profession du père ↓	Voie d'enseignement	1 ^{er} emploi du jeune					Total
		Agriculteur et indép.	Cadre	Profession interméd.	Employé	Ouvrier	
Ouvrier	Apprentissage	0	3	17	20	61	100
	Voie scolaire	0	5	24	32	39	100
Employé	Apprentissage	5	0	20	21	54	100
	Voie scolaire	1	8	29	32	30	100
Technicien, agent de maîtrise	Apprentissage	0	6	26	15	54	100
	Voie scolaire	1	12	34	28	26	100
Cadre, ingénieur, profession libérale	Apprentissage	0	7	29	26	39	100
	Voie scolaire	0	26	35	21	18	100
Agriculteur et indépendant	Apprentissage	5	5	21	21	48	100
	Voie scolaire	3	10	32	30	26	100

Source : Enquête Génération 2004 - Céreq. Ensemble des sortants pour lequel la profession du père est renseignée (32 050 individus)
 Réalisation : Extension Lorraine de la Génération 2004, Céreq ; exploitation OREFQ.

2 La situation sur le marché du travail

Accès au premier emploi⁶ et mobilité professionnelle

96 % des jeunes sortis d'une formation en apprentissage ont occupé au moins un emploi depuis la fin de formation contre 92 % des jeunes sortis de la voie scolaire **[Tableau n°3]**.

Le passage par la formation en apprentissage facilite notablement l'accès à l'emploi et limite, en complément, les périodes de chômage. Ainsi, 9 % des non diplômés passés par l'apprentissage n'ont jamais connu d'emploi au cours des trois premières années de vie active contre 26 % des non diplômés de la voie scolaire. Parmi les diplômés de l'enseignement secondaire, l'écart est de 4 points, toujours en défaveur des sortants de la voie scolaire, qui sont 8 % à n'avoir connu aucun emploi. La part de jeunes n'ayant connu aucun emploi est quasi nulle pour les diplômés de l'enseignement supérieur, quelle que soit la voie d'enseignement.

La durée moyenne d'accès au premier emploi est plus courte pour les anciens apprentis que pour les sortants de la voie directe : respectivement 3 mois contre 5 mois. Ce constat s'observe quel que soit le niveau de formation. Notons également qu'en tendance, la durée moyenne se raccourcit à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie des diplômes. Une fois embauchés, les intéressés occupent leur emploi un peu moins d'une année en moyenne, quels que soient le niveau et la modalité de formation **[Tableau n°4]**.

41 % des sortants de l'apprentissage et 39% des sortants de la voie scolaire n'ont connu aucune mobilité⁷. A l'opposé, près d'un sortant sur dix a connu 3 mobilités ou plus, quelle que soit la voie d'enseignement.

6. Attention, le premier emploi occupé par un jeune peut avoir été trouvé très rapidement après la sortie du système éducatif ou au contraire très tardivement. A titre d'exemple, un jeune sur deux a trouvé son premier emploi en moins de 2 mois et un jeune sur dix a trouvé son emploi en 13 mois ou plus. De fait, la première situation d'emploi regroupe des jeunes ayant trouvé leur premier emploi à des périodes différentes.

7. Une mobilité correspond à un changement d'entreprise, d'établissement employeur, ou à une interruption suivie d'une reprise d'activité chez le même employeur.

■ **Tableau n°3. Accès au premier emploi**

%	Ils n'ont connu aucun emploi		Ils ont connu un seul emploi		Ils ont connu au moins une mobilité professionnelle	
	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire
Non diplômé	9	26	37	34	53	40
Enseignement secondaire, dont :	4	8	41	38	55	54
<i>CAP-BEP-MC</i>	6	7	38	40	56	52
<i>Bac pro/techno</i>	-	6	48	36	52	58
<i>Bac général</i>	nc*	15	nc*	40	nc*	45
Enseignement supérieur, dont :	-	1	45	41	55	57
<i>Bac+2</i>	-	1	40	41	60	59
<i>L3 et plus</i>	-	2	55	41	45	57
Ensemble	4	8	41	39	55	53

Source : Enquête Génération 2004 - Céreq. Ensemble des sortants de la Génération 2004 en Lorraine (34 130 individus).

Réalisation : OREFQ

* le baccalauréat d'enseignement général ne concerne pas l'apprentissage.

■ **Tableau n°4. Un apprenti sur dix travaille hors Lorraine et régions limitrophes**

%	Temps moyen d'accès au premier emploi (en mois)		Le premier emploi se trouve hors Lorraine et régions limitrophes (%)		Durée moyenne du premier emploi	
	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire
Non diplômé	6	10	9	12	12	10
Enseignement secondaire, dont :	3	5	10	12	10	10
<i>CAP-BEP-MC</i>	4	6	11	11	10	9
<i>Bac pro/techno</i>	1	4	8	11	11	11
<i>Bac général</i>	nc*	3	nc*	16	nc*	10
Enseignement supérieur, dont :	2	3	18	27	10	10
<i>Bac+2</i>	2	3	14	15	8	10
<i>L3 et plus</i>	3	3	27	36	13	10
Ensemble	3	5	11	19	10	10

Source : Enquête Génération 2004 - Céreq. Ensemble des sortants de la Génération 2004 en Lorraine (34 130 individus).

Réalisation : OREFQ

* le baccalauréat d'enseignement général ne concerne pas l'apprentissage.

2 La situation sur le marché du travail

Les trajectoires d'insertion

Le bénéfice de la formation en apprentissage dans l'accès à l'emploi se maintient au fil des trois années d'observation, et se cumule même avec le bénéfice lié à l'élévation du niveau de formation. Dans l'ensemble, 63 % des apprentis ont connu une insertion rapide et durable⁸ dans l'emploi après la sortie de l'appareil de formation contre 54 % des sortants de la voie scolaire.

Les apprentis sont également moins touchés par le chômage persistant ou récurrent⁹ que leurs homologues issus de la voie scolaire et ils sont également moins concernés par la formation ou la reprise d'étude. L'effet diplôme est particulièrement net : la part des jeunes concernés par l'emploi s'accroît à mesure que le niveau de formation s'élève et, en complément, la part d'entre eux touchés par les situations de « hors emploi » (chômage persistant, décrochage de l'emploi ou entrée dans l'emploi différé) diminue.

L'effet « voie d'enseignement » est lui aussi particulièrement net : 40 % des apprentis non diplômés, 65 % des diplômés de l'enseignement secondaire et 83 % des diplômés de l'enseignement supérieur ont connu une trajectoire d'accès rapide et durable à l'emploi contre respectivement 22 %, 49 % et 70 % pour les sortants de la voie scolaire **[Tableau n°5]**.

8. La trajectoire appelée « Accès rapide et durable à l'emploi » regroupe les jeunes qui ont passé en moyenne 34 mois en emploi et seulement 1 mois au chômage.

9. Le chômage persistant correspond à une longue période de chômage en début de vie active et le chômage récurrent correspond à une alternance de séquences courtes d'emploi et de chômage.

■ **Tableau n°5. Trajectoire professionnelle au cours des trois années d'insertion**

%		Non diplômé	Enseignement secondaire	Enseignement supérieur	Ensemble
Accès rapide et durable à l'emploi	<i>Apprentissage</i>	40	65	83	63
	Voie scolaire	22	49	70	54
Chômage persistant ou récurrent	<i>Apprentissage</i>	14	7	2	8
	Voie scolaire	31	12	3	11
Décrochage de l'emploi	<i>Apprentissage</i>	9	8	3	7
	Voie scolaire	10	10	6	8
Inactivité durable	<i>Apprentissage</i>	4	1	1	2
	Voie scolaire	13	3	0	3
Formation ou reprise d'études	<i>Apprentissage</i>	8	3	1	3
	Voie scolaire	7	10	5	7
Accès différé à l'emploi	<i>Apprentissage</i>	24	16	10	16
	Voie scolaire	18	16	16	16

Source : Enquête Génération 2004 - Céreq. Ensemble des sortants de la Génération 2004 en Lorraine (34 130 individus).
Réalisation : OREFQ

2 La situation sur le marché du travail

Les situations au cours des trois années d'observation

Au cours des trois premières années d'insertion, 70 % des sortants de l'apprentissage ont travaillé au moins 2 années, contre 61 % des sortants de la voie scolaire.

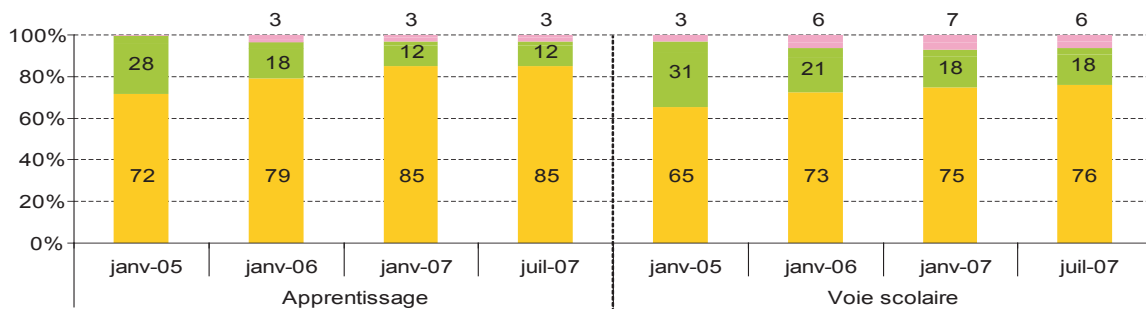
Le **Graphique n°5** présente la répartition des jeunes selon la situation principale à différentes dates données. Au fil des trois années d'observation, la part des jeunes en emploi ne cesse de croître, quelle que soit la voie d'enseignement. Les sortants de l'apprentissage gardent un avantage notable tout au long de la période. L'écart est de 7 points en leur faveur en janvier 2005 et de 9 points en juillet 2007. Les taux de chômage en début de période (janvier 2005) sont de 25 % pour les sortants de l'apprentissage et de 29 % à l'issue de la voie scolaire ; en fin de période (juillet 2007), ils sont de 10 % pour les apprentis et de 16 % pour leurs homologues diplômés de la voie scolaire. Détaillons ces indicateurs de situation selon les différentes caractéristiques de nos deux populations :

- Selon le niveau de formation, les données confirment ce que, par commodité de langage, nous appellerons le « rôle protecteur »¹⁰ joué par l'enseignement par apprentissage pour l'ensemble des sortants, même pour les jeunes les plus fragilisés : les non diplômés. En janvier 2005, 56 % des apprentis non diplômés connaissaient une situation d'emploi contre 34 % des sortants de la voie scolaire ; en juillet 2007, ces mêmes proportions sont respectivement de 74 % contre 51 %.
- Selon la spécialité de formation, et cette fois seulement pour les diplômés des niveaux V à III, on observe peu d'écart entre les spécialités chez les sortants de l'apprentissage, et ce aussi bien dans les premiers mois qui suivent la sortie qu'en juillet 2007. En revanche, à l'issue de la voie scolaire, les nuances sont plus marquées. Sur l'ensemble de la période, les diplômés des spécialités industrielles sont en proportion supérieure à connaître une situation d'emploi que leurs homologues diplômés du tertiaire.

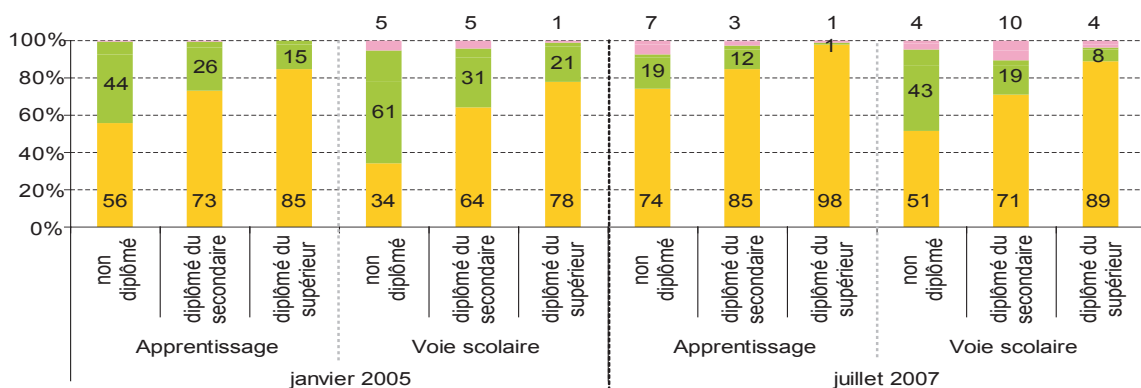
10. Par « rôle protecteur », nous désignons le fait que la formation par apprentissage réduit le risque d'être au chômage et accroît la chance d'être en emploi. Mais l'effet s'arrête là, car le passage par l'apprentissage ne garantit pas la qualité de l'emploi trouvé, en terme de niveau de rémunération, de pénibilité de l'emploi (temps de travail, conditions de travail, protection sociale, etc.).

■ Graphique n°5. Situation dans l'emploi au fil des trois années d'insertion

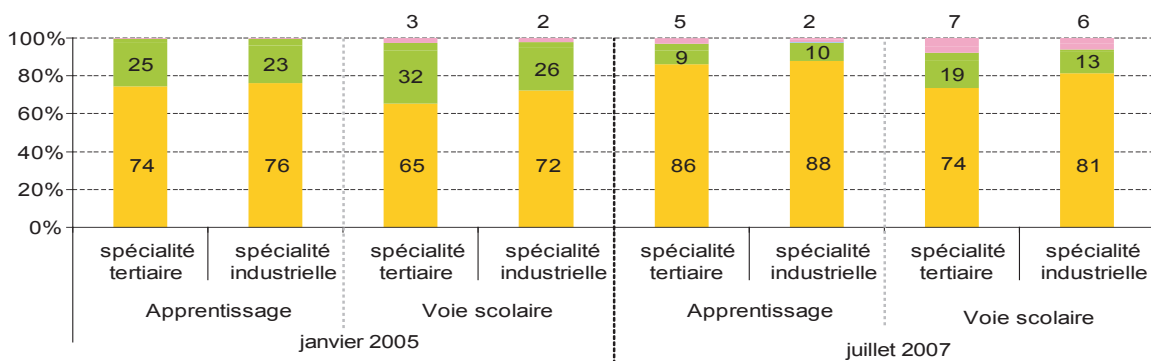
Ils occupent une situation de : ■ emploi ■ chômage ou inactivité ■ formation ou études



Selon la voie d'enseignement et le niveau de diplôme :



Selon la voie d'enseignement et la spécialité de formation :



Source : Enquête Génération 2004 - Céreq.
Réalisation : OREFQ

3 Les conditions d'emploi

Statut de l'emploi et temps de travail

La sortie de l'apprentissage conduit rarement à une mise immédiate à son compte : 1 % des apprentis occupent le statut d'indépendant (contre 2 % des sortants de la voie scolaire lors de leur premier emploi, ce qui est guère plus).

Le premier emploi est à durée indéterminée (EDI : fonctionnaire ou occupant un CDI) pour 39 % des sortants de l'apprentissage et 29 % de leurs homologues sortis de la voie scolaire¹¹. Ces derniers sont davantage concernés par les Contrats à Durée Déterminée (CDD), 39 % contre 26 % pour les apprentis, et l'intérim constitue un statut représenté à part égale dans les deux populations : 22 % **[Tableaux n°6]**. La part de jeunes occupant un premier emploi à durée indéterminée se renforce à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie des niveaux de formation, et pour les diplômés de l'apprentissage dans une plus large mesure encore : parmi les non diplômés, 28 % des sortants non diplômés de l'apprentissage et 70 % des sortants diplômés d'une formation du supérieur long (L3 et plus) sont concernés par un EDI contre respectivement 16 % et 43 % des sortants de la voie scolaire.

Les différences observées à l'entrée sur le marché du travail tendent à s'atténuer au fil des trois années, sans pour autant qu'il y ait rattrapage. Tous niveaux de formation compris, 67 % des apprentis occupent un EDI lors de l'enquête contre 63 % des diplômés de la voie scolaire. Le détail par grands niveaux de formation apporte toutefois quelques nuances. Un écart marqué apparaît chez les sortants non diplômés, au profit des apprentis : un jeune sur deux est concerné contre un sur trois à l'issue de la voie scolaire. L'écart est au plus bas chez les diplômés du secondaire.

Lorsque le début de carrière professionnelle s'est fait sur un emploi à durée déterminée ou sur un contrat aidé, la titularisation dans l'emploi ou la mobilité professionnelle visant une stabilisation dans l'emploi (passage en EDI) est plus forte chez les sortants de l'apprentissage que leurs homologues de la voie scolaire (respectivement 62 % contre 56 % et 53 % contre 34 %) **[Tableau n°7]**.

Les sortants de l'apprentissage sont également moins concernés par l'emploi à temps partiel aussi bien lors du premier emploi qu'à trois ans¹². En début de vie active, un jeune apprenti sur dix est concerné contre deux jeunes sortants de la voie scolaire sur dix. On observe une corrélation avec le niveau de formation : alors que parmi les non diplômés, 14 % des apprentis et 29 % des sortants de la voie scolaire sont concernés, ces mêmes proportions chutent respectivement à 1 % et 14 % parmi les diplômés de l'enseignement supérieur **[Graphique n°6]**. Notons également que le temps partiel est le plus faible parmi les salariés intérimaires (5 % pour les apprentis contre 12 % pour les sortants de la voie scolaire) et parmi les salariés en emploi à durée indéterminée (respectivement 9 % contre 20 %). Trois années après la sortie de formation, un apprenti sur dix est toujours concerné par le temps partiel contre 14 % des sortants de la voie scolaire.

11. Selon la voie d'enseignement la nature du contrat de travail prédominant n'est toutefois pas identique : à l'issue de l'apprentissage, l'emploi occupé par l'ensemble des jeunes concernés est un CDI ; à l'issue de la voie scolaire, 7 % occupent un emploi de fonctionnaire et 22 % un emploi sous CDI.

12. Temps de travail renseigné pour les salariés uniquement.

■ **Tableau n°6. Le contrat de travail lors du premier emploi et à 3 ans**

%	Premier emploi		Emploi à 3 ans	
	Apprentissage	Voie scolaire	Apprentissage	Voie scolaire
Travailleurs indépendants	1	2	4	3
Aide familiale	2	1	1	0
Fonctionnaire	0	7	2	12
CDI	39	22	65	51
CDD	26	39	12	19
Contrat aidé	10	8	4	7
Intérim	22	22	13	8
Total	100	100	100	100
Effectif	4 435	27 185	3 943	22 382

Source : Enquête Génération 2004 - Céreq. Ensemble des sortants en emploi ayant connu au moins une séquence d'emploi (31 620 individus lors du premier emploi et 26 325 individus lors de l'emploi à 3 ans).

Réalisation : OREFQ

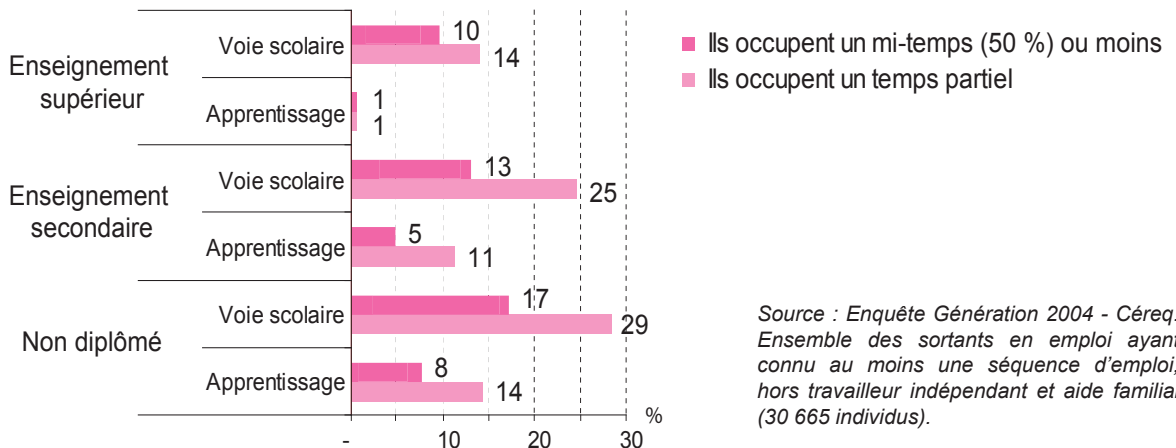
■ **Tableau n°7. Evolution du contrat de travail au fil des trois années (%)**

Le premier emploi ↓		L'emploi à trois ans					
		EDI	EDD	Contrat aidé	Intérim	Total	Effectif
EDI	Apprentissage	93	3	2	2	100	1 590
	Voie scolaire	91	6	1	2	100	7 092
EDD	Apprentissage	62	28	2	7	100	925
	Voie scolaire	56	35	5	4	100	8 370
Contrat aidé	Apprentissage	53	10	22	15	100	362
	Voie scolaire	34	11	47	8	100	1 656
Intérim	Apprentissage	42	14	3	41	100	853
	Voie scolaire	55	13	5	28	100	4 307

Source : Enquête Génération 2004 - Céreq. Ensemble des sortants en emploi ayant connu au moins une séquence d'emploi, hors travailleur indépendant et aide familial. Les individus sont identiques sur l'ensemble de la période (25 155 individus).

Réalisation : OREFQ

■ **Graphique n°6. Temps de travail lors du premier emploi (%)**



Source : Enquête Génération 2004 - Céreq. Ensemble des sortants en emploi ayant connu au moins une séquence d'emploi, hors travailleur indépendant et aide familial (30 665 individus).

Catégories socioprofessionnelles et niveau de salaire

L'apprentissage forme avant tout des futurs ouvriers. Rappelons que 83 % des sortants de l'apprentissage sont sortis (diplômés ou non) de l'enseignement secondaire contre 56 % des sortants de la voie scolaire et que parmi les sortants diplômés de niveau V, IV et III, 61 % des apprentis sont issus d'une spécialité industrielle contre 38 % des sortants de la voie scolaire. Le niveau de diplôme tout comme les spécialités de formation (plutôt tournées vers la production/exécution – spécialités industrielles – ou vers la gestion/organisation – spécialités tertiaires) sont des marqueurs forts des trajectoires professionnelles futures. Les sortants d'apprentissage occupent ainsi principalement un poste d'ouvrier qualifié (36 %), d'employé (21 %) ou encore une profession intermédiaire (21 %). Leurs homologues passés par la voie scolaire occupent majoritairement une profession d'employé (29 %) ou une profession intermédiaire (29 %) **[Graphique n°7]**.

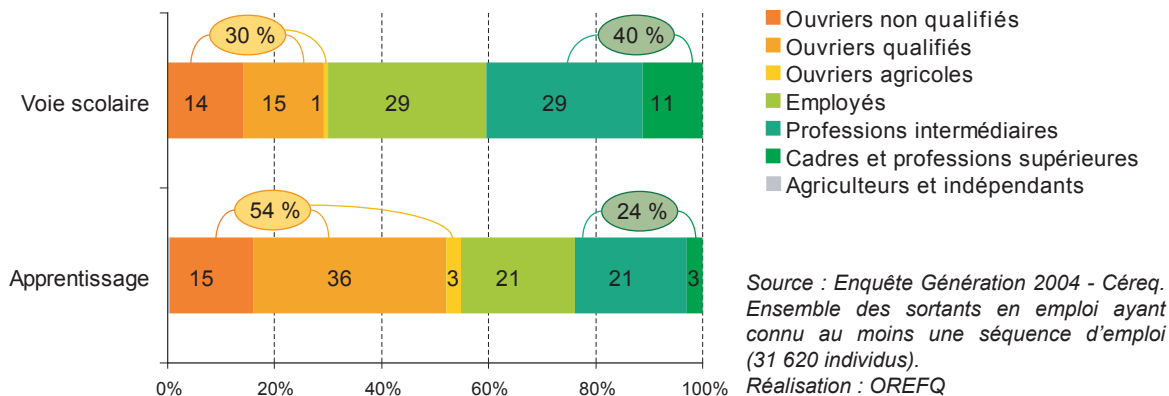
En limitant le périmètre d'observation aux seuls diplômés des niveaux V, IV et III, l'obtention d'un diplôme supérieur au Bac constitue une véritable ligne de démarcation : à l'issue des spécialités industrielles comme tertiaires, et plus encore à l'issue de l'apprentissage que de l'enseignement par la voie scolaire, la sortie diplômée des niveaux V et IV prédestine largement aux métiers d'ouvriers (63 % à l'issue de l'apprentissage contre 44 % à l'issue de la voie scolaire) alors que la sortie au-delà du baccalauréat conduit à une profession intermédiaire ou supérieur (pour 63 % des anciens apprentis et 35 % des sortants de la voie scolaire).

À l'entrée dans le premier emploi, un jeune sur deux percevait un salaire net mensuel médian supérieur à 1 100 euros¹³, quelle que soit la voie de formation. L'écart entre les salaires médians est de 50 euros supplémentaires au passage d'une sortie non diplômée à une sortie diplômée du secondaire et de 200 euros supplémentaires après obtention d'un diplôme du supérieur.

Le passage par l'apprentissage s'accompagne quasi systématiquement d'un gain salarial. Celui-ci s'observe aussi bien pour chacun des niveaux de formation **[Tableau n°8]** que pour chacune des catégories professionnelles **[Tableau n°9]**. Selon le niveau de formation, on observe une relative proximité entre les salaires des sortants non diplômés et ceux des diplômés de l'enseignement secondaire, exception faite des diplômés des Bacs professionnels ou technologiques par apprentissage, nettement mieux rémunérés. Une ligne de démarcation se dessine en revanche au passage de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur. Ajoutons que la spécialité de formation influe également sur le montant du salaire médian : tous niveaux de diplôme compris, un jeune lorrain sur deux sortis d'une spécialité industrielle par apprentissage gagnait plus de 1 130 euros nets mensuels contre 1 050 euros à la sortie d'une spécialité du tertiaire ; à l'issue de la voie scolaire, ces salaires médians sont respectivement de 1 150 euros et de 1 000 euros. Selon la catégorie professionnelle, c'est la moindre rémunération des jeunes embauchés comme employés qui attire l'attention, avec un salaire mensuel inférieur à 1 000 euros, quelle que soit la voie d'enseignement.

13. Le salaire médian correspond au seuil qui sépare notre population en deux parties égales. Autrement dit, 50 % perçoivent moins de la valeur médiane et donc les 50 % complémentaires perçoivent plus que celle-ci.

■ **Graphique n°7. Catégorie socio-professionnelle à l'embauche**



■ **Tableau n°8. Salaire net mensuel médian du 1^{er} emploi selon la voie de formation**

en euros	Apprentissage	Voie scolaire	Ensemble
Non diplômé	1 075 €	1 000 €	1 000 €
Enseignement secondaire, dont :	1 080 €	1 010 €	1 050 €
CAP-BEP-MC, dont :	1 060 €	1 040 €	1 050 €
Bac pro/techno, dont :	1 130 €	1 010 €	1 060 €
Bac général	nc.	980 €	980 €
Enseignement supérieur, dont :	1 340 €	1 250 €	1 250 €
Bac+2, dont :	1 290 €	1 200 €	1 200 €
L3 et plus	1530 € *	1 300 €	1 300 €
Ensemble	1 100 €	1 100 €	1 100 €

Source : Enquête Génération 2004 - Céreq. Ensemble des sortants en emploi ayant connu au moins une séquence d'emploi (31 620 individus).

Réalisation : OREFQ.

* Salaire net mensuel médian donné à titre indicatif, l'effectif pondéré étant très faible.

■ **Tableau n°9. Salaire net mensuel médian du 1^{er} emploi selon la catégorie professionnelle occupée**

en euros	Apprentissage	Voie scolaire
Cadres et prof. intell. supérieures	1980 € *	1 730 €
Professions intermédiaires	1 200 €	1 200 €
Employés	990 €	960 €
Ouvriers qualifiés	1 120 €	1 100 €
Ouvriers non qualifiés	1 100 €	1 080 €

Source : Enquête Génération 2004 - Céreq.

Réalisation : OREFQ

* Salaire net mensuel médian donné à titre indicatif, l'effectif pondéré étant très faible.

Les écarts salariaux se réduisent au fil des trois années d'observation entre nos deux populations. L'avantage acquis en début de carrière par les apprentis s'atténue au fil du temps en raison d'un taux d'accroissement moindre des salaires que celui observé parmi les sortants de la voie scolaire, respectivement de + 17 % et + 23 %. Ces premiers semblent d'ailleurs marqués par une inertie plus importante si l'on observe l'amplitude des variations salariales selon les différents niveaux de formation. Les sortants de la voie scolaire voient ainsi leur salaire s'accroître de + 10 % pour les non diplômés et de + 31 % pour les diplômés de Licence 3 ou plus, alors que chez leurs homologues apprentis, l'échelle des variations s'étale respectivement de + 12 % à +19 % **[Tableau n°10]**. Si l'on exclut de notre observation les diplômés de niveau II et I, percevant les plus fortes rémunérations alors même qu'ils sont très peu représentés chez les apprentis, alors un léger avantage salarial subsiste pour ces derniers : au printemps 2007, le salaire net mensuel médian est de 1 250 € contre 1 220 € pour les sortants de la voie scolaire.

Les jeunes apprentis connaissent ainsi des conditions d'emploi en début de carrière souvent plus favorables que celles rencontrées par leurs homologues issus de la voie scolaire, aussi bien en terme de contrat de travail, que de temps de travail et de rémunération, et ce vraisemblablement sous l'effet du bénéfice de l'expérience professionnelle acquise au cours de la formation ; ce que nous pourrions appeler « l'effet métier ». Le positionnement des ex apprentis dans les emplois-types définis par les conventions collectives et accords de branche pourrait être plus facile que celui des débutants issus de la voie scolaire.

Au fil du temps, les écarts entre nos deux populations se réduisent, sans être totalement compensés. C'est que, formés avant tout pour les métiers de production (ouvriers), les jeunes sortis de l'apprentissage se répartissent de manière quasi-identique au sein des catégories professionnelles au cours des trois années d'observation **[Graphique n°8]**, alors que leurs homologues sortis de la voie scolaire connaissent une mobilité ascendante plus marquée ; ce type de mobilité concerne 15 % des apprentis contre 21 % des sortants de la voie scolaire **[Tableau n°11]**. Peut-être faut-il y voir ici la contre-partie de ce même « effet métier » qui, s'il protège du chômage, restreint également le périmètre de mobilité professionnelle.

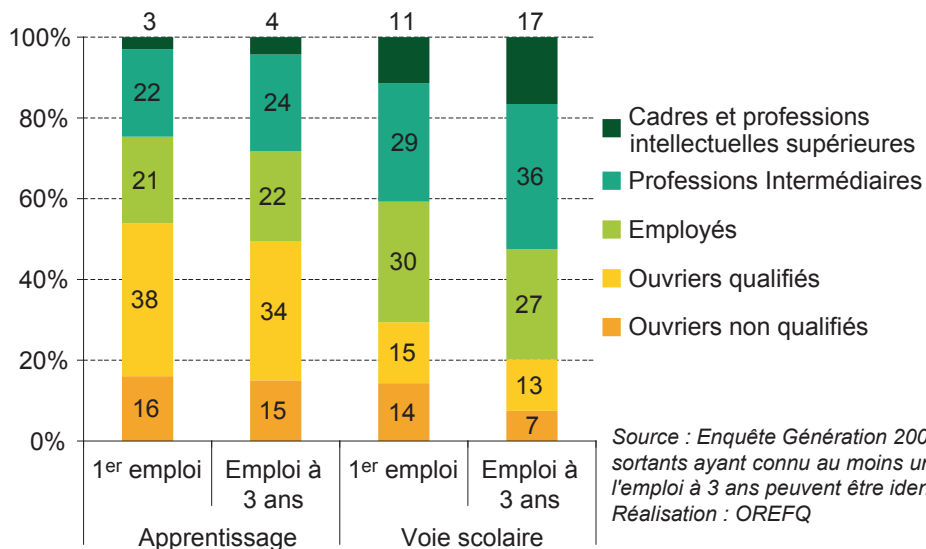
■ **Tableau n°10. Une progression salariale plus forte à l'issue de la voie scolaire**

	Evolution salariale (%)		Printemps 2007	
	Apprentissage	Voie scolaire	Apprentissage	Voie scolaire
Non diplômé	+ 12	+ 10	1 200 €	1 100 €
Enseignement secondaire, dont :	+ 11	+ 19	1 200 €	1 200 €
CAP-BEP-MC	+ 12	+ 15	1 190 €	1 200 €
Bac pro/techno	+ 15	+ 19	1 300 €	1 200 €
Bac général	nc.	+ 22	nc.	1 200 €
Enseignement supérieur, dont :	+ 21	+ 27	1 620 €	1 590 €
Bac+2	+ 17	+ 25	1 510 €	1 500 €
L3 et plus	+ 19	+ 31	1 825 €	1 700 €
Ensemble	+ 17	+ 23	1 285 €	1 355 €

Source : Enquête Génération 2004 - Céreq. Ensemble des sortants ayant connu au moins un premier emploi (31 620 individus) et ensemble des sortants en emploi au moment de l'enquête (26 325 individus).

Réalisation : OREFQ

■ **Graphique n°8. Répartition par catégorie professionnelle selon la voie d'enseignement**



Source : Enquête Génération 2004 - Céreq. Ensemble des sortants ayant connu au moins un emploi. Le 1^{er} emploi et l'emploi à 3 ans peuvent être identiques.
Réalisation : OREFQ

■ **Tableau n°11. Evolution de la catégorie professionnelle depuis le premier emploi***

%	Mobilité professionnelle			Total	Effectif
	ascendante	stable	descendante		
Apprentissage	15	74	11	100	3 683
Voie scolaire	21	71	8	100	18 852

Source : Enquête Génération 2004 - Céreq. Ensemble des sortants en emploi ayant connu au moins une séquence d'emploi au cours de la période, hors agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, chefs d'entreprise et ouvriers agricole (22 535 individus).

Réalisation : OREFQ

* Pour cet indicateur, les professions sont hiérarchisées de manière théorique, de la plus élevée à la moins élevée : 1) Cadres et professions intellectuelles supérieures ; 2) Professions intermédiaires ; 3) Employés ; 4) Ouvriers qualifiés ; 5) Ouvriers non qualifiés. Il y a mobilité ascendante chaque fois qu'un individu se trouve au moment de l'enquête dans une catégorie cotée supérieure à celle déclarée lors du premier emploi, et inversement.

4 Nature de l'employeur et secteur d'activité

D'un employeur à l'autre

91 % des apprentis et 74 % des sortants de la voie scolaire occupent un emploi dans le secteur privé. Cette proportion reste stable selon le niveau de diplôme chez les apprentis, alors qu'elle diminue à mesure que le niveau de formation s'élève au-delà du baccalauréat parmi les sortants de la voie scolaire, au profit de l'Education nationale ou de la fonction publique hospitalière. Parmi les salariés du secteur privé, deux apprentis sur trois travaillent dans une entreprise de moins de 50 salariés contre un sortant de la voie scolaire sur deux¹⁴. A l'opposé, 15 % des apprentis travaillent dans une entreprise de 200 salariés et plus contre 24 % des sortants de la voie scolaire [Tableau n°12].

L'élévation du niveau de formation ouvre les portes des plus grandes entreprises, bien que dans une moindre mesure à l'issue de l'apprentissage par rapport à la voie scolaire : 12 % des apprentis diplômés du secondaire et 21 % des diplômés du supérieur occupent un premier emploi dans une entreprise de 200 salariés ou plus contre respectivement 24 % et 26 % des sortants de la voie scolaire. La TPE reste la principale employeuse d'apprentis diplômés du secondaire (41 % contre 21 % des sortants de la voie scolaire) alors que les diplômés du supérieur se dirigent davantage vers les entreprises de 10 à 49 salariés (33 % contre 28 % de leurs homologues sortis de la voie scolaire).

Que nous observons les trajectoires inter entreprises de l'une ou l'autre de nos deux populations, peu de changements apparaissent dans la nature juridique de l'employeur au fil des trois années d'observation. A la sortie de l'appareil de formation comme au printemps 2007, le secteur privé reste le principal employeur des apprentis comme des sortants de la voie scolaire. La proportion de jeunes embauchés reste constante chez les apprentis, 9 jeunes sur 10 sont concernés, alors qu'elle diminue chez les sortants de la voie scolaire, au profit quasi-exclusif du secteur de la fonction publique, qu'elle soit d'État, territoriale ou hospitalière. L'entrée dans le secteur privé se renforce au fil des trois années pour les apprentis diplômés de l'enseignement supérieur (la quasi-totalité d'entre eux – 99 %) alors que l'entrée dans la fonction publique se renforce chez l'ensemble des sortants de la voie scolaire, non diplômés (12 % contre 9 % lors du premier emploi), diplômés du secondaire (17 % contre 13 %) ou du supérieur (31 % contre 28 %).

On observe également un changement de taille de l'entreprise employeuse. La part des sortants embauchés dans une entreprise de moins de 50 salariés s'est abaissée au fil du temps, au profit d'entreprises plus grandes (58 % lors du premier emploi contre 45 % au printemps 2007). Ce phénomène ne touche toutefois pas l'ensemble des apprentis de la même manière. 22 % des diplômés du supérieur qui occupaient un emploi dans une entreprise de moins de 50 salariés occupent au printemps 2007 un emploi dans une entreprise plus grande. Parmi les diplômés du secondaire, seuls 10 % sont concernés par un mouvement au sein d'une entreprise de plus grande taille. Davantage formés vers l'emploi dans les entreprises artisanales et moins enclins que leurs homologues plus diplômés à la mobilité géographique, la part d'entre eux travaillant dans une entreprise de moins de 50 salariés reste stable sur l'ensemble de la période (66 %).

14. Ils sont respectivement 37 % et 22 % à travailler pour une très petite entreprise (TPE, moins de 10 salariés).

■ **Tableau n°12. Nature et taille de l'entreprise du premier emploi**

%		Apprentissage	Voie scolaire
Fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière		3	20
Sécurité sociale		-	0
Entreprise publique nationalisée		1	2
Secteur privé, dont :		91	74
Taille de l'entreprise ou de l'établissement	<i>Aucun salarié</i>	1	1
	<i>Très petite entreprise (< 10 salariés)</i>	37	22
	<i>< 50 salariés</i>	28	28
	<i>< 200 salariés</i>	15	20
	<i>200 à 499 salariés</i>	7	12
	<i>500 salariés et plus</i>	8	12
	<i>Ne sait pas</i>	3	5
	<i>Total</i>	100	100
Indéterminé		5	5
Total		100	100
Effectif		4 435	27 185

Source : Enquête Génération 2004 - Céreq. Ensemble des sortants en situation de premier emploi (31 620 individus).

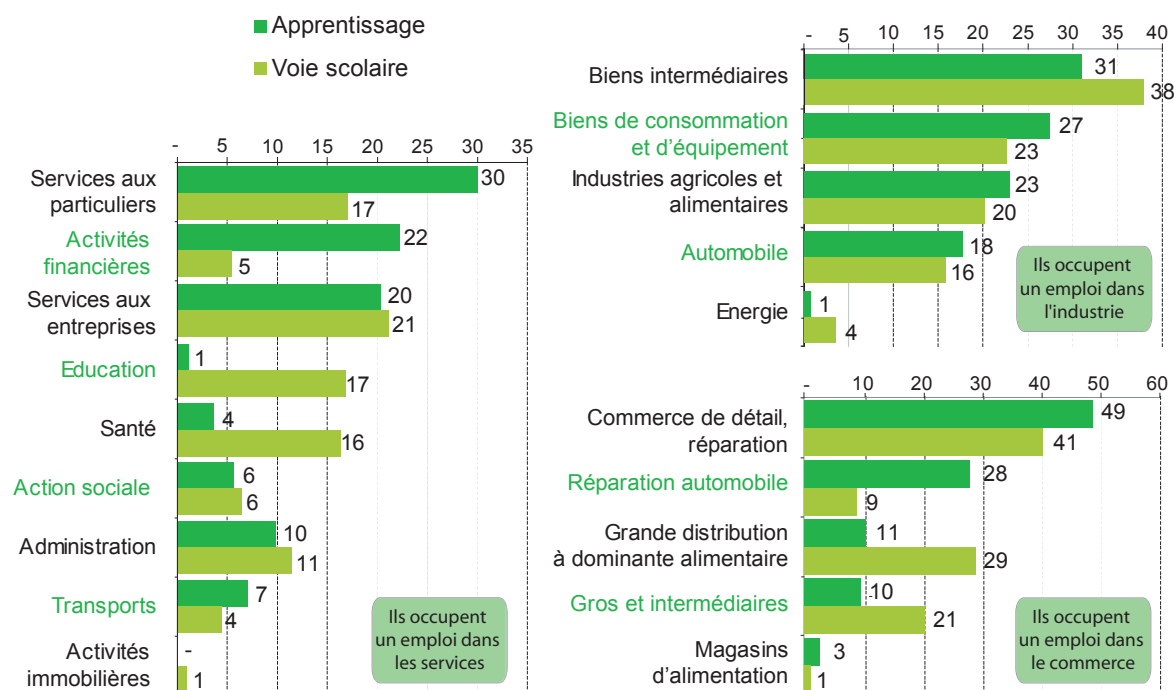
Réalisation : OREFQ.

D'un secteur d'activité à l'autre

La répartition par secteur d'activité reflète les spécialisations des voies d'enseignement. Un regroupement par grande famille d'activité permet déjà de faire apparaître ces différences. Les sortants de l'apprentissage sont répartis de manière plus homogène que leurs homologues diplômés de la voie scolaire dans ces grands secteurs : ils se retrouvent, en premier lieu et sans surprise, dans les secteurs industriels (31 %), puis dans les services (29 %), le commerce (22 %), la construction (15 %) et dans l'agriculture (3 %). A la sortie de la voie scolaire, la hiérarchie des secteurs est quelque peu modifiée : un jeune sur deux occupe un emploi dans les services (55 %), les industries ont embauché un jeune sur cinq (21 %), le commerce 15 %, la construction 7 % et l'agriculture 1 %.

Ces regroupements comportent toutefois des « effets de nomenclature » marqués. Dans le détail de ces grandes familles, l'« Education » et la « santé » attirent plutôt les sortants de la voie scolaire, en raison notamment des parcours de formation suivie préparant à l'enseignement (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) ou aux professions paramédicales (écoles d'infirmières, de kinésithérapie, etc.), alors que les « services aux particuliers » attirent plutôt les apprentis. Dans les industries, la répartition des sortants de l'apprentissage et de la voie scolaire se fait de manière plus homogène et dans des ordres de grandeur proches ; l'enquête ne nous permet toutefois pas de descendre à un niveau de détail plus fin pour détecter les éventuels « effets de nomenclature ». Enfin, dans le commerce, les sortants se répartissent différemment selon la nature du produit vendu. Si nos deux populations se répartissent en premier lieu dans les « commerces de détail et de réparation », les apprentis s'orientent en deuxième position vers le « commerce de réparation automobile » alors que les sortants de la voie scolaire s'orientent davantage vers la « Grande distribution à dominante alimentaire » et le « commerce de gros et intermédiaire » [Graphique n°9].

■ Graphique n°9. Secteurs d'activité du premier emploi selon la voie d'enseignement



Source : Enquête Génération 2004. Ensemble des sortants en situation de premier emploi (31 620 individus).
Réalisation : OREFQ.

Des spécificités sectorielles apparaissent également selon les grands niveaux de formation. Globalement, notons que la population apprentie est davantage concentrée dans un nombre restreint de secteurs que la population issue de la voie scolaire. Trois secteurs concentrent ainsi 36 % des apprentis contre 30 % des sortants de la voie scolaire. Ce constat est particulièrement vrai pour les diplômés du supérieur, ou ces proportions atteignent respectivement 56 % et 44 %. Dans le détail des secteurs, retenons que la « Construction » et le « Commerce de détail et de réparations » sont les principaux secteurs d'embauche des apprentis sortis de l'enseignement secondaire, diplômés (29 %) ou non (39 %), alors qu'un tiers des apprentis diplômés du supérieur occupent un emploi dans les « activités financières ». A l'issue de la voie scolaire, la « construction » reste le principal secteur d'embauche pour les non diplômés (16 %), les diplômés du secondaire occupent en premier lieu un emploi dans les « services aux particuliers » (12 %) et les diplômés du supérieur occupent à part égale un emploi dans les « services aux entreprises » ou dans l'« éducation » (chacun 16 %) [Tableau n°13].

■ **Tableau n°13. Secteurs d'activité et niveau de diplôme**

%	Apprentissage			Voie scolaire		
	Non diplômés	Diplômés du secondaire	Diplômés du supérieur	Non diplômés	Diplômés du secondaire	Diplômés du supérieur
Agriculture, sylviculture, pêche	3	3	1	1	1	1
Ind. agricoles et alimentaires	9	7	4	11	4	3
Ind. des biens de conso. et d'équip.	9	7	14	4	6	4
Ind. automobile	5	5	8	5	4	2
Ind. des biens intermédiaires	8	11	7	10	9	6
Energie	-	0	1	1	1	1
Construction	24	16	4	16	8	4
Commerce et réparation automobile	3	9	1	2	2	0
Commerce de gros, intermédiaires	-	0	10	2	4	3
Grande distrib. à dominante alimentaire	1	2	5	3	7	3
Autres magasins alimentation	1	1	-	-	0	-
Autres comm. de détail, réparations	15	13	1	4	9	5
Transports	1	3	1	3	3	2
Activités financières	-	1	33	-	1	5
Activités immobilières	-	-	-	0	0	1
Services aux entreprises	3	6	7	8	7	16
Services aux particuliers	10	10	1	13	12	6
Education	-	0	-	1	3	16
Santé	-	2	1	1	8	12
Action sociale	3	2	-	4	5	2
Administration	4	2	3	7	5	7
Indéterminé	1	1	-	2	0	1
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	858	2 767	810	3 436	10 892	12 857
% des trois principaux secteurs	49	39	56	41	30	44

Source : Enquête Génération 2004 - Céreq. Ensemble des sortants en situation de premier emploi (31 620 individus).
Réalisation : OREFQ.

4 Nature de l'employeur et secteur d'activité

La nature du contrat de travail du premier emploi se différencie nettement selon le domaine d'activité mais également selon la voie d'enseignement. L'*industrie* et la *construction* embauchent en premier lieu sur des contrats intérimaires, respectivement 54 % et 32 %. Le *commerce* et les *services* utilisent en revanche peu ce type de contrat au profit de contrats à durée déterminée (41 % et 44 %) et dans une moindre mesure de contrats à durée indéterminée (33 % et 37 %). Quelle que soit le domaine d'activité, les apprentis sont moins souvent embauchés en intérim que leurs homologues passés par la voie scolaire (tout particulièrement dans le *commerce* où les proportions sont respectivement de 3 % et de 17 %) et ils sont en revanche plus souvent concernés par l'emploi à durée indéterminée, notamment dans le *commerce* et les *services* où ce type de contrat concerne un apprenti sur deux contre près d'un sortant sur trois à l'issue de la voie scolaire [Tableau n°14].

Les mouvements inter-sectoriels (toujours au niveau des domaines d'activité) sont d'ampleur différenciée selon la voie de formation et le secteur d'origine. Pour exemple, un apprenti sur dix a quitté le secteur des *services marchands* (12 %) tandis qu'ils sont trois sur dix à avoir quitté un premier emploi dans l'*industrie* (30 %). A l'issue de la voie scolaire, le secteur des *services non marchands* connaît la plus faible déperdition : 12 %. Elle est en revanche la plus élevée dans le secteur de la *construction* (37 %), au profit de l'*industrie* (13 %). Globalement, les mobilités se font le plus souvent à destination des *services marchands* [Tableau n°15].

Le **tableau n°16** présente les principaux mouvements entre les secteurs d'activité (niveau plus fin que le domaine). La « déperdition sectorielle » varie selon les secteurs observés. Chez les sortants de l'apprentissage, elle est relativement faible chez les jeunes ayant connu une primo-insertion dans le secteur de la *construction* (21 % occupent au printemps 2007 un emploi dans un autre secteur d'activité) et dans le secteur du *commerce de détail et de réparation* (22 %) mais forte dans le secteur de l'*industrie des biens intermédiaires* (35 %). Ces derniers ont notamment intégré un emploi dans les *services aux particuliers* ou dans la *grande distribution à dominante alimentaire*. Parmi les sortants de la voie scolaire, la « déperdition sectorielle » est faible dans le secteur de l'*éducation* (19 %) et relativement élevée dans les secteurs des *services aux entreprises* (39 %) et des *services aux particuliers* (38 %). Ces jeunes ayant quitté les services marchands ont notamment intégré des emplois dans le secteur de l'*éducation* ou de l'*administration*.

■ **Tableau n°14. Nature du contrat de travail du premier emploi selon le domaine d'activité**

%		Indép., aide familiale	EDI	EDD	Contrat aidé	Intérim	Total	Effectif
Industries	Apprentissage	1	19	20	11	48	100	1 355
	Voie scolaire	2	15	22	6	55	100	5 785
	Ensemble	2	16	21	7	54	100	7 140
Construction	Apprentissage	3	39	20	12	25	100	669
	Voie scolaire	1	20	31	14	34	100	1 868
	Ensemble	2	25	28	14	32	100	2 537
Commerce	Apprentissage	6	54	32	5	3	100	993
	Voie scolaire	2	28	43	10	17	100	4 168
	Ensemble	2	33	41	9	15	100	5 161
Services	Apprentissage	1	51	29	12	6	100	1 265
	Voie scolaire	3	36	46	7	8	100	14 833
	Ensemble	3	37	44	8	8	100	16 098

Source : Enquête Génération 2004
Réalisation : OREFQ

■ **Tableau n°15. Mobilité inter-sectorielle**

Le premier domaine d'activité ↓		Le domaine d'activité à trois ans							Total	Effectif
		Agriculture, sylvi., pêche	Industries	Construction	Commerce	Services marchands	Services non marchands	Indéterminé		
Industries	Apprentissage	1	70	6	7	9	6	2	100	1 225
	Voie scolaire	0	65	5	8	15	7	0	100	4 563
Construction	Apprentissage	-	13	79	2	4	3	-	100	576
	Voie scolaire	0	13	63	8	7	9	0	100	1 417
Commerce	Apprentissage	-	6	2	80	8	2	0	100	926
	Voie scolaire	1	9	3	62	14	11	0	100	3 282
Services marchands*	Apprentissage	1	2	2	5	88	3	-	100	891
	Voie scolaire	0	8	1	6	71	13	1	100	6 088
Services non marchands**	Apprentissage	-	-	6	-	18	76	-	100	175
	Voie scolaire	0	1	1	2	7	88	0	100	6 576

Source : Enquête Génération 2004 - Céreq. Ensemble des sortants hors secteurs d'activité de l'« agriculture, sylviculture, pêche » et « indéterminé ». **Les individus sont identiques au premier emploi et à 3 ans** (25 720 individus). * Transports, Activités financières, Activités immobilières, Services aux entreprises, Services aux particuliers. ** Education, Santé, Action sociale, Administration.
Réalisation : OREFQ

■ **Tableau n°16. La mobilité au sein des principaux secteurs d'activité**

Secteur d'activité de l'emploi à 3 ans ↓	Secteur d'activité du 1er emploi					
	Apprentissage			Voie scolaire		
	Ind. des biens intermédiaires	Construction	Commerces de détail, réparations	Services aux entreprises	Services aux particuliers	Education
Agriculture, sylviculture, pêche	2	-	-	0	-	0
Industries, dont :	69	13	1	9	8	1
<i>Industries des biens intermédiaires</i>	65	8	1	4	2	0
Construction	8	79	-	1	0	1
Commerce, dont :	9	2	85	6	8	0
<i>Autres commerces de détail, réparations</i>	2	1	78	3	3	0
Services marchands, dont :	7	4	9	67	68	9
<i>Services aux entreprises</i>	1	1	6	61	2	4
<i>Services aux particuliers</i>	6	2	3	1	62	2
Services non marchands, dont :	5	3	3	14	16	88
<i>Education</i>	3	-	-	4	7	81
Indéterminé	-	-	1	1	0	1
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	366	576	458	2 656	2 009	2 227

Source : Enquête Génération 2004 - Céreq. Ensemble des sortants ayant connu au moins deux séquences d'emploi différentes. **Les individus sont identiques au premier emploi et à 3 ans** (8 292 individus).
Réalisation : OREFQ

5 Apprenties et apprentis

Sorties de l'apprentissage ou de la voie scolaire, les femmes connaissent un accès à l'emploi et des conditions d'emploi globalement moins favorables que celles rencontrées par leurs homologues masculins. Les jeunes apprenties sont proportionnellement plus nombreuses à n'avoir jamais travaillé (8 % contre 3 %) et elles ont attendu davantage que leurs homologues masculins avant d'accéder au premier emploi (4 mois en moyenne contre 3 mois). A l'issue de la voie scolaire, ces constats sont similaires, bien que plus marqués. Les jeunes femmes sont également plus concernées que leurs homologues masculins par les mobilités professionnelles une fois dans l'emploi, à l'issue de l'apprentissage (58 % contre 46 %) comme à l'issue de la voie scolaire (57 % contre 50 %) **[Tableau n°17]**.

Ces derniers passés par l'apprentissage sont plus nombreux à connaître une trajectoire d'accès à l'emploi de type « rapide et durable », d'une part, que leurs homologues masculins issus de la voie scolaire, et d'autre part, que leurs homologues féminins issues de l'apprentissage, respectivement 67 % contre 56 % et 54 %. Les jeunes femmes passées par l'apprentissage se caractérisent en revanche davantage par la part importante d'entre elles rencontrant un accès différé à l'emploi (20 % contre 15 % de leurs homologues masculins).

L'enquête Génération renseigne toutefois assez peu sur les modalités de recherche d'emploi, tout au plus nous apprend-elle que, toutes trajectoires confondues, les jeunes femmes passées par l'apprentissage doivent faire preuve de davantage d'autonomie que les jeunes hommes pour trouver leur premier emploi : candidatures spontanées et sollicitation des services publics de l'emploi dans une plus large part chez ces premières (respectivement 27 % et 11 % contre 14 % et 6 %), relations personnelles et intermédiation de l'établissement de formation chez les seconds (respectivement 32 % et 14 % contre 25 % et 10 %).

Les apprenties sont proportionnellement plus nombreuses que les apprentis à avoir connu, dès le premier emploi, une embauche sous EDI (46 % contre 36 % lors du premier emploi et 72 % contre 65 % au moment de l'enquête). A l'issue de la voie scolaire, ces écarts entre sexes sont moins marqués, lors du premier emploi comme au moment de l'enquête. Les jeunes femmes sont en revanche bien davantage concernées par le temps partiel, subi ou choisi, lors du premier emploi comme à trois ans, à l'issue de l'apprentissage (20 % contre 6 % lors du premier emploi et 20 % contre 5 % au moment de l'enquête) comme à l'issue de la voie scolaire (respectivement 27 % contre 13 % et 21 % contre 7 %).

Ce temps de travail différencié selon le genre explique en partie les écarts salariaux observés. Au moment de l'enquête, tout temps de travail confondu, les écarts entre hommes et femmes sont de 100 euros à l'issue de l'apprentissage contre 160 euros à l'issue de la voie scolaire. En ne considérant que les emplois à temps plein, l'écart salarial est nul à l'issue de l'apprentissage et de 70 euros à l'issue de la voie scolaire, mais les femmes doivent occuper des emplois socialement plus élevés (professions intermédiaires et supérieures) pour préserver ce niveau salarial.

Dans l'ensemble, les femmes issues de l'apprentissage sont bien davantage concernées par les emplois dans le Commerce ou dans les Services marchands alors que leurs homologues masculins se concentrent dans l'Industrie et la Construction, et ce aussi bien pour le premier emploi que pour l'emploi à trois ans. A l'issue de la voie scolaire, les femmes occupent principalement un emploi dans les Services, marchands et non marchands, sur l'ensemble de la période d'observation. Leurs homologues masculins sont quant à eux principalement en emploi dans les secteurs de l'Industrie et des Services marchands. Le secteur privé concerne à part égale les hommes et les femmes apprentis au printemps 2007 : 9 jeunes sur 10 sont embauchés dans ce secteur. La taille de l'entreprise diffère en revanche notablement selon le genre, 54 % des hommes occupant un

emploi dans une structure de moins de 50 salariés contre 81 % des femmes. A l'issue de la voie scolaire, le secteur privé est moins représenté : 8 hommes et 6 femmes sur dix sont concernés. A nouveau les femmes sont davantage représentées dans les entreprises de moins de 50 salariés, respectivement 58 % contre 46 %. Autre trait caractéristique que l'on observe dès le premier emploi, les femmes occupent très peu les postes d'ouvriers et sont bien davantage représentées chez les employés.

Notons enfin que les différences observées dans les conditions d'embauche sont le plus souvent liées aux spécialités de formation. Pour autant, le fonctionnement du marché du travail (plus précisément la sélectivité dont il fait parfois preuve à l'égard des femmes et des moins diplômées) ne peut pas être totalement écarté pour comprendre ces différences. L'enquête génération ne permet cependant pas d'explorer plus avant cette hypothèse explicative.

■ **Tableau n°17. Principaux indicateurs selon le genre et la voie d'insertion**

%	Apprentissage		Voie scolaire					
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes				
N'ont jamais travaillé	3	8	6	10				
Temps moyen d'accès au 1 ^{er} emploi	3 mois	4 mois	5 mois	5 mois				
Accès rapide et durable à l'emploi	67	54	56	52				
Ont connu au moins une mobilité	46	58	50	57				
En emploi lors de l'enquête	87	79	79	73				
Descriptif de l'emploi :	<i>Premier emploi</i> ↓	<i>Printemps 2007</i> ↓	<i>Premier emploi</i> ↓	<i>Printemps 2007</i> ↓	<i>Premier emploi</i> ↓	<i>Printemps 2007</i> ↓	<i>Premier emploi</i> ↓	<i>Printemps 2007</i> ↓
Construction	21	20	1	1	12	10	2	2
Industrie	38	33	12	8	31	27	13	10
Services marchands	16	20	39	41	25	28	28	26
Services non marchands	3	5	11	10	16	20	40	47
Commerce	17	17	36	38	14	13	17	15
En emploi dans le secteur privé...	93	92	89	88	80	77	67	61
... dans une entrep. <50 salariés	60	54	80	81	48	46	53	58
Emploi à durée indéterminé	36	65	47	72	26	62	31	64
Emploi à durée déterminé	22	11	35	14	33	15	45	22
Emploi intérimaire	29	17	5	3	30	12	13	4
Temps partiel	6	5	20	20	13	7	27	21
Salaires net mensuel médian (€)	1 140	1 300	1 025	1 200	1 200	1 430	1 050	1 260
Salaires net mensuel médian (€) temps plein	1 150	1 300	1 065	1 300	1 195	1 470	1 150	1 400
Ouvrier/ère	71	65	12	9	41	35	12	6
Employé/e	9	10	50	48	14	13	45	40
Prof. intermédiaire et supérieure	18	22	37	38	38	50	42	53

Source : Enquête Génération 2004 - Céreq. Ensemble des sortants ayant connu au moins une séquence d'emploi.
Réalisation : OREFQ

6 Sortir de l'apprentissage et de la voie scolaire au fil des générations

La Génération 2004 est moins concernée que la Génération 2001 par la sortie sans diplôme (20 % contre 24 %) ainsi que par la sortie diplômée du niveau V (41 % contre 47 %), au profit des diplômes de niveau bac (21 % contre 19 %) et de l'enseignement supérieur (18 % contre 10 %). Ce constat n'est pas propre à la Lorraine et déjà, en 2003, Gilles MOREAU observait à l'échelle nationale que le niveau V, et plus particulièrement le CAP, ne cessait de perdre du terrain. Selon le sociologue, le risque était « *grand de voir les structures en charge de l'apprentissage privilégier à l'avenir les diplômés de niveaux supérieurs, socialement plus valorisants. La tendance est déjà là, ajoutait-il, l'apprentissage [étant] aspiré par le haut, abandonnant aux autres dispositifs d'insertion la prise en charge des populations les plus fragiles qu'il accueillait précédemment* ».

Les sortants de la Génération 2001 sont entrés sur un marché du travail encore marqué par « l'embellie de la conjoncture économique » de la toute fin des années 1990. Le bénéfice d'une situation économique favorable s'est ressenti aussi bien en ce qui concerne la durée moyenne d'accès au premier emploi, globalement plus courte que pour leurs homologues sortis de la Génération 2004, que la durée de celui-ci, près de deux fois plus longue. L'embellie économique n'a toutefois pas perduré et trois années après la sortie de formation, le taux de chômage des sortants de 2001 retrouvait un niveau comparable à celui de 1998 [Tableau n°17].

Les transformations du marché du travail que nous observons pour l'ensemble des actifs n'épargnent pas les nouveaux arrivants. De la Génération 2001 à la Génération 2007, le secteur de la construction connaît une baisse de son attractivité alors que les services, marchands côté apprentissage et non marchand côté voie scolaire, gagnent du terrain. Le recours à des contrats de travail à durée déterminée ou à l'intérim continue de se généraliser, de même que le temps partiel. La progressive augmentation des niveaux de formation et la transformation de l'appareil productif expliquent vraisemblablement l'élévation des catégories professionnelles occupées : trois années après la fin de formation, les ouvriers-ères représentaient 57 % des apprentis de la Génération 2001 contre 49 % des apprentis et 23 % des sortants de la voie scolaire de 2001 contre 20 % pour les sortants de 2004.

Les données présentées couvrent néanmoins la période pré-crise financière, qui a débuté au début de l'année 2008. La conjoncture économique s'est dégradée dans l'ensemble des secteurs d'activité et des strates de la hiérarchie professionnelle. Les travaux du Céreq notamment montrent que le public jeune est particulièrement sensible à ces effets de conjoncture, tout particulièrement lors de la primo insertion sur le marché du travail. Les récentes mesures prises par l'État pour renforcer son action en faveur des jeunes¹⁵ s'appuient notamment sur l'effet protecteur de l'apprentissage, et plus généralement de l'alternance, quant à l'accès à l'emploi.

15. 1,3 milliards d'euros d'investissement, puisés dans le Fonds d'investissement social pour la formation et l'emploi de plus de 500 000 jeunes d'ici juin 2010. L'aide financière prend la forme d'exonération des charges fiscales et d'une prime à l'embauche d'apprentis pour les entreprises de moins de 50 salariés.

■ Tableau n°17. Les débuts de vie active des Générations 2001 et 2004

%	Génération 2001		Génération 2007					
	Apprentissage	Voie scolaire	Apprentissage	Voie scolaire				
N'ont jamais travaillé	2	5	4	8				
Temps moyen d'accès au 1 ^{er} emploi	2 mois	3 mois	3 mois	5 mois				
Durée moyenne du 1 ^{er} emploi	19 mois	19 mois	10 mois	10 mois				
Ont connu au moins une mobilité	53	49	55	53				
En emploi en janvier n+1*	85	75	72	65				
Taux de chômage en janvier n+1*	13	20	25	29				
En emploi en janvier n+2*	87	79	79	73				
Taux de chômage en janvier n+2*	11	14	16	19				
En emploi lors de l'enquête**	81	76	85	76				
Taux de chômage lors de l'enquête**	17	17	10	16				
Descriptif de l'emploi :	Premier emploi	Printemps 2004	Premier emploi	Printemps 2004	Premier emploi	Printemps 2007	Premier emploi	Printemps 2007
	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Construction	20	22	7	7	15	15	7	6
Industrie	30	26	24	20	31	26	21	18
Services marchands	18	22	25	26	23	26	27	27
Services non marchands	5	7	25	31	6	7	27	33
Commerce	25	20	10	14	22	23	15	14
En emploi dans le secteur privé...	94	91	80	74	91	91	74	69
... dans une entrep. <50 salariés	82	82	69	68	66	61	50	51
Emploi à durée indéterminé	45	75	33	72	39	67	29	63
Emploi à durée déterminé	21	9	28	13	26	12	39	19
Emploi intérimaire	20	11	23	7	22	13	22	8
Temps partiel	8	6	14	9	10	9	20	14
Salaire net mensuel médian (€)	1 000	1 140	1 065	1 290	1 100	1 285	1 100	1 355
Salaire net mensuel médian (€) temps plein	1 020	1 145	1 110	1 300	1 110	1 300	1 200	1 425
Ouvrier/ère	62	57	30	23	53	49	29	20
Employé/e	23	24	30	24	22	22	30	27
Prof. intermédiaire et supérieure	13	16	39	51	25	28	42	53

Source : Enquêtes Générations 2001 et 2004 - Céreq
Exploitation : OREFQ

En résumé.

Les profils des apprentis se différencient nettement en fonction du niveau de sortie de formation. L'apprentissage est très masculin dans les niveaux de formation inférieurs ou égaux au bac ; l'enseignement supérieur est davantage équilibré selon le genre.

Le recrutement de profils plus proches de la voie scolaire pour les formations du supérieur par apprentissage introduit également une segmentation sociale : la part de diplômés originaires d'un milieu socioprofessionnel intermédiaire ou supérieur est nettement plus importante que parmi leurs homologues sortis diplômés ou non du secondaire.

La formation par apprentissage préserve avant tout du chômage. C'est que les jeunes apprentis ne sortent pas seulement avec un diplôme en poche. Ils sont aussi, et peut-être même avant tout, de jeunes professionnels dotés d'une première expérience.

Les jeunes apprentis connaissent par ailleurs en début de carrière des conditions d'emploi globalement plus favorables que celles des jeunes passés par la voie scolaire : ils sont proportionnellement plus nombreux à occuper un emploi à durée indéterminée, à être embauchés à temps plein, et ils bénéficient d'une rémunération souvent supérieure. Il est ainsi plutôt salubre de constater que l'apprentissage, particulièrement au niveau de l'enseignement secondaire, souvent destiné à des publics jeunes rencontrant des difficultés scolaires, est un bon vecteur d'insertion professionnelle.

Trois années après la sortie de formation, les écarts tendent à s'atténuer entre nos deux populations, sans toutefois que l'écart se réduise totalement. C'est que l'apprentissage forme avant tout aux métiers d'exécution (ouvriers), ce qui implique un périmètre de mobilités professionnelles plus restreint que celui des sortants de la voie scolaire.

Si l'apprentissage facilite la primo-insertion, les travaux menés par ailleurs montrent que l'enseignement dispensé par la voie scolaire facilite quant à lui l'adaptation des jeunes à des situations de travail changeantes.